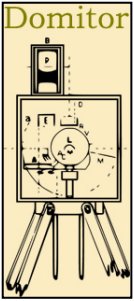


Au-delà de l'écran: Institutions, réseaux et publics du cinéma des premiers temps

*Onzième congrès international DOMITOR
13-17 juin 2010
Toronto, Ontario, Canada*



Les récentes recherches universitaires ont démontré que certaines institutions et réseaux sociaux ont conduit, au début du siècle, à la mise en place d'une grande variété de lieux, contextes et manières de présenter le cinéma en dehors de son traditionnel entendement comme « divertissement innocent » (*harmless entertainment*) ou « tout simplement, du commerce » (*business, pure and simple*) – ainsi que le définissait la Cour suprême des États-Unis en 1915. Le congrès DOMITOR 2010 s'inscrit dans cet axe de recherche et vise à démontrer comment les fonctions culturelles et les usages sociaux du cinéma des premiers temps sont façonnés par une série d'institutions (à but lucratif ou non). Ainsi, comment le cinéma était-il utilisé dans des domaines aussi variés que la science, la technologie, l'éducation, le travail social ? Comment ces applications ont-elles pu influencer et modeler la perception par le public du médium en question ? Quels décisions et pouvoirs ont progressivement conduit à la marginalisation des alternatives au modèle du cinéma comme loisir, modèle défendu par la Cour suprême et soutenu par une industrie en pleine croissance ? Quels sont les organisations et groupes ayant contribué à la préservation et à l'archivage du cinéma des premiers temps ? De quelle manière les alliances avec des institutions extérieures à l'industrie cinématographique ont-elles pu affecter les pratiques de production des premiers films ?

DOMITOR 2010 sera l'occasion de présenter les plus récentes recherches consacrées aux contextes extracinématographiques, recherches qui élargissent notre compréhension des fondements institutionnels du cinéma. Nous vous invitons donc à proposer une communication explorant l'un des champs de recherche suivants (liste non exhaustive) :

- Salles non-commerciales et leurs publics : églises, centres sociaux, bibliothèques et musées, grands magasins, etc.
- Objectifs visés par la production cinématographiques, au-delà du loisir : éducation, religion, publicité, exploration scientifique, politique, journalisme, etc.
- Réseaux de promotion et de réglementation du cinéma : journaux, presse professionnelle, magazines de fan, organismes de censure, main-d'œuvre syndiquée, tribunaux, etc.
- Relations institutionnelles entre les maisons de production et les autres médias ou institutions sociales : œuvres de charité, corporations, groupements civiques ou politiques, etc.
- Permanence du cinéma des premiers temps grâce à sa conservation et son étude : histoire des archives, de la critique, des collections privées et historiographie du sujet lui-même.

Si nous pensons de manière générale que la période couverte par ce congrès s'étend de la fin des années 1890 à 1915, nous réalisons que le cinéma s'est développé de manière inégale sur la scène mondiale. C'est pourquoi nous prendrons en considération les propositions concernant des pays où les pratiques du cinéma des premiers temps sont restées d'actualité au-delà de 1915. De la même façon, nous examinerons avec intérêt les propositions concernant l'histoire et le statut récents du cinéma des premiers temps dans les centres d'archive et les musées.

Informations pratiques

Les contributions doivent être soumises avant le **30 Septembre 2009** et être envoyées à l'adresse suivante : domitor2010@gmail.com

Il est possible de proposer un panel de trois ou quatre propositions – celles-ci devront être présentées par le directeur du groupe et devront contenir à la fois les propositions individuelles et un bref résumé des problématiques posées par ce panel préconstitué.

Les propositions individuelles ne doivent pas dépasser 500 mots et doivent être écrites en anglais ou en français, qui constituent les deux seules langues admises lors du congrès. Les communications ne doivent pas dépasser 2500 mots et doivent tenir dans une présentation de 20 minutes (y compris les éventuels extraits utilisés en complément). Toutes les communications doivent être soumises avant le **30 avril 2010** afin de préparer leur traduction simultanée.

Il n'est pas indispensable d'être membre de DOMITOR pour soumettre une proposition. En revanche, tout intervenant au colloque doit être membre de l'association.